

GUIDE DU TRI

CALENDRIER 2024



Le mot du Président



Les évènements climatiques que nous constatons tout autour de nous, nous conduisent à adapter nos pratiques au quotidien.

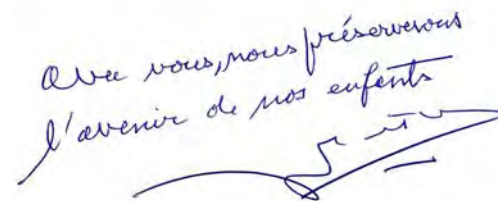
Il y a plus de quinze ans, déjà, notre Communauté de communes était précurseur en mettant en place la collecte des biodéchets à domicile. C'était une première dans le département du Haut-Rhin, alors même que l'obligation nationale de proposer une solution de collecte pour les biodéchets ne sera imposée qu'au 1er janvier 2024. Cette action avait permis de réduire drastiquement la quantité des déchets jetés dans les Ordures Ménagères Résiduelles et d'abaisser la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de près de 14 % !

Aujourd'hui, un an après la mise en pratique de l'extension des consignes de tri, un premier bilan nous permet d'observer une baisse des tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles collectés en parallèle de l'augmentation de ceux des Emballages et Papiers.

Il convient de remercier l'ensemble des habitants qui s'impliquent chaque jour dans la réussite de l'objectif, mieux trier pour mieux maîtriser les coûts. Ensemble, nous devons poursuivre nos efforts dans l'application des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions assurer une gestion toujours plus rigoureuse de nos déchets et pérenniser ce service de collecte de proximité et de qualité, à moindre coût.

N'oublions pas, toutefois, que le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Dès lors, consommons sobrement, donnons ou réutilisons ce qui peut l'être, avant de jeter. Dans cette optique, les déchets verts peuvent être valorisés directement dans les jardins. Ces derniers en profiteront et notre bilan carbone sera amélioré.

Ensemble, nous pouvons continuer d'avancer pour limiter nos impacts environnementaux et construire une économie circulaire, territoriale et maîtrisée ; les services de la Communauté de communes restent à votre disposition.



Jean-Pierre TOUCAS

Président de la Communauté de communes
«Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux»

Réduire ses déchets à la source



Moins jeter

C'est **prolonger** la **durée de vie** des produits, **donner** ou **vendre** ce dont on ne se sert plus, **composter** ses déchets organiques...



Mieux acheter

C'est penser aux déchets en fin de vie du produit dès son achat, en privilégiant les produits avec **moins d'emballage** et ceux qui sont **réparables** ou **rechargeables**. C'est **acheter d'occasion**, **emprunter** ou **louer**.



Mieux utiliser

C'est **réduire** la **quantité** de produits utilisés en respectant les **doses prescrites** et en privilégiant les **produits réutilisables**.

Chaque geste **compte**.
Nous pouvons **tous agir** de manière
concrète et systématique.

Les sites de référence sur le tri et la prévention des déchets



Le Syndicat Mixte du Secteur 4
(SM4) :

<http://www.sm4.fr>



L'ADEME :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr>
<http://www.ademe.fr>



CITEO (ex : Eco-Emballages) :

[https://www.triercestdonner.fr/
guide-du-tri](https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri)

Toutes les infos sur le site internet
de la Communauté de Communes !



[http://www.cc-paysderouffach-
vignobles-chateaux.fr/environnement](http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/environnement)





Calendrier des collectes en porte à porte 2024

SECTEUR SUD : GUNDOLSHEIM, OSENBACH, WESTHALTEN

*Calendrier à titre indicatif : les dates sont susceptibles d'être modifiées occasionnellement.
En cas d'anomalie de collecte, contactez la Communauté de communes au 03 89 78 51 44

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
L 1			J 1 ●		5	V 1			L 1	Pâques		M 1	Fête du Travail		S 1		
M 2 ●			V 2			S 2			M 2 ●			J 2 ●	18		D 2		
M 3 ●			S 3			D 3			M 3			V 3			L 3		
J 4 ●	1		D 4			L 4			J 4 ●	14		S 4			M 4 ●		
V 5			L 5			M 5 ●			V 5			D 5			M 5 ●		
S 6			M 6 ●			M 6			S 6			L 6			J 6 ●	23	
D 7			M 7			J 7 ●	10		D 7			M 7 ●			V 7		
L 8			J 8 ●	6		V 8			L 8			M 8 ●	Victoire 1945		S 8		
M 9 ●			V 9			S 9			M 9 ●			J 9 ●	Ascension 19		D 9		
M 10			S 10			D 10			M 10 ●			V 10			L 10		
J 11 ●	2		D 11			L 11			J 11 ●	15		S 11			M 11 ●		
V 12			L 12			M 12 ●			V 12			D 12			M 12		
S 13			M 13 ●			M 13 ●			S 13			L 13			J 13 ●	24	
D 14			M 14 ●			J 14 ●	11		D 14			M 14 ●	SERVICE +		V 14		
L 15			J 15 ●	7		V 15			L 15	⌚		M 15			S 15		
M 16 ●			V 16			S 16			M 16 ●			J 16 ●	20		D 16		
M 17 ●			S 17			D 17			M 17			V 17			L 17		
J 18 ●	3		D 18			L 18			J 18 ●	16		S 18			M 18 ●		
V 19			L 19			M 19 ●			V 19			D 19			M 19 ●		
S 20			M 20 ●			M 20			S 20			L 20	Pentecôte		J 20 ●	25	
D 21			M 21			J 21 ●	12		D 21			M 21 ●			V 21		
L 22			J 22 ●	8		V 22			L 22			M 22 ●			S 22		
M 23 ●			V 23			S 23			M 23 ●			J 23 ●	21		D 23		
M 24			S 24			D 24			M 24 ●			V 24			L 24		
J 25 ●	4		D 25			L 25			J 25 ●	17		S 25			M 25 ●		
V 26			L 26			M 26 ●			V 26			D 26			M 26		
S 27			M 27 ●			M 27 ●			S 27			L 27			J 27 ●	26	
D 28			M 28 ●			J 28 ●	13		D 28			M 28 ●			V 28		
L 29			J 29 ●	9		V 29	Vendredi Saint		L 29			M 29			S 29		
M 30 ●						S 30			M 30 ●			J 30 ●	22		D 30		
M 31 ●						D 31						V 31					

Sortir les bacs la veille au soir après 18h

LÉGENDE : ● = Ordures Ménagères Résiduelles, ● = Biodéchets, ● = Recyclables



= Changement d'horaires déchèterie

SERVICE +

Enlèvement gratuit en porte à porte des encombrants pour les personnes à partir de 70 ans et pour les personnes à mobilité réduite

Contactez la Communauté de communes pour vous inscrire au 03 89 78 51 44



Retrouvez ces infos
en scannant ici

Les consignes de tri

**SECTEUR SUD : GUNDOLSHEIM,
OSENBACH, WESTHALTEN**

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages plastique
bouteilles, flacons, bidons, ...



**Les sacs et sachets, les
films, les barquettes, les
pots, les boîtes, ...**

**Emballages acier et
aluminium**

conserves, canettes, aérosols
vides, bouteilles, barquettes,
papier alu, ...

Emballages carton et papiers

petits cartons, briques
alimentaires, journaux, revues,
prospectus, ...



**ATTENTION, NE PAS LES IMBRIQUER,
BIEN LES SÉPARER LES UNS DES AUTRES :**

Pas de **papers d'hygiène** (essuies-tout, mouchoirs, lingettes),
de **masques**, d'**objets en plastique** = **Ordures Ménagères**

Pas de **matériaux** de calage en **polystyrène** = **Déchèterie**

GUNDOLSHEIM
OSENBACH
WESTHALTEN

Mercredi*, chaque semaine impaire

BIODÉCHETS



Restes alimentaires (viande,
poisson, pain), épluchures,
fruits, légumes, fleurs
fanées, coquilles d'œufs,
os, coquillages, croûtes de
fromages, marc de café,
cendres froides, sciures
propres, sachets de thé,
petites quantités de cartons
ou d'essuie-tout sans encre.



ATTENTION :

Ce bac n'est **pas** destiné
à recevoir les déchets
végétaux du jardin.

Ceux-ci doivent être
déposés en déchetterie
ou mieux, **valorisés dans
votre jardin** (compost,
paillage, mulching, ...).

GUNDOLSHEIM
OSENBACH
WESTHALTEN

Jeudi*, chaque semaine

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Objets en plastique (rasoirs jetables, brosses à dent,
jouets, ...) déchets d'hygiène (couches, pansements,
essuies-tout, mouchoirs, masques, ...) **toutes litières**
(minérales et végétales) et déjections animales, adhésifs
et papiers peints, chewing-gums, ...

GUNDOLSHEIM
OSENBACH
WESTHALTEN

Mardi*, chaque semaine

*Sortir les bacs la **veille au soir après 18h**

Calendrier des collectes en porte à porte 2024

SECTEUR SUD : GUNDOLSHEIM, OSENBACH, WESTHALTEN

*Calendrier à titre indicatif : les dates sont susceptibles d'être modifiées occasionnellement.
En cas d'anomalie de collecte, contactez la Communauté de communes au 03 89 78 51 44

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L 1	J 1 ● 31	D 1	M 1 ●	V 1 <i>Toussaint</i>	D 1
M 2 ●	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
M 3 ●	S 3	M 3 ●	J 3 ● 40	D 3	M 3 ●
J 4 ● 27	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4 ●
V 5	L 5	J 5 ● 36	S 5	M 5 ●	J 5 ● 49
S 6	M 6 ●	V 6	D 6	M 6 ●	V 6
D 7	M 7	S 7	L 7	J 7 ● 45	S 7
L 8	J 8 ● 32	D 8	M 8 ●	V 8	D 8
M 9 ●	V 9	L 9	M 9 ●	S 9	L 9
M 10	S 10	M 10 ●	J 10 ● 41	D 10	M 10 ●
J 11 ● 28	D 11	M 11 ●	V 11	L 11 <i>Armistice 1918</i>	M 11
V 12	L 12	J 12 ● 37	S 12	M 12 ●	J 12 ● 50
S 13	M 13 ●	V 13	D 13	M 13	V 13
D 14 <i>Fêtes nationale</i>	M 14 ●	S 14	L 14 (r)	J 14 ● 46	S 14
L 15	J 15 ● <i>Assomption 33</i>	D 15	M 15 ●	V 15	D 15
M 16 ●	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16
M 17 ●	S 17	M 17 ●	J 17 ● 42	D 17	M 17 ●
J 18 ● 29	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18 ●
V 19	L 19	J 19 ● 38V	S 19	M 19 ●	J 19 ● 51
S 20	M 20 ●	V 20	D 20	M 20 ●	V 20
D 21	M 21	S 21	L 21	J 21 ● 47	S 21
L 22	J 22 ● 34	D 22	M 22 ●	V 22	D 22
M 23 ●	V 23	L 23	M 23 ●	S 23	L 23
M 24	S 24	M 24 ●	J 24 ● 43	D 24	M 24 ●
J 25 ● 30	D 25	M 25 ●	V 25	L 25	M 25 <i>Noël</i>
V 26	L 26	J 26 ● 39	S 26	M 26 ●	J 26 ● <i>Saint-Étienne 52</i>
S 27	M 27 ●	V 27	D 27	M 27	V 27
D 28	M 28 ●	S 28	L 28	J 28 ● 48	S 28
L 29	J 29 ● 35	D 29	M 29 ●	V 29	D 29
M 30 ●	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
M 31 ●	S 31		J 31 ● 44		M 31 ● G/H/P/C

Sortir les bacs la veille au soir après 18h

LÉGENDE : ● = Ordures Ménagères Résiduelles, ● = Biodéchets, ● = Recyclables

(r) = Changement d'horaires déchèterie



Retrouvez ces infos
en scannant ici

Les consignes de tri

**SECTEUR SUD : GUNDOLSHEIM,
OSENBACH, WESTHALTEN**

EMBALLAGES ET PAPIERS



Tous les emballages plastique
bouteilles, flacons, bidons, ...



**Les sacs et sachets, les
films, les barquettes, les
pots, les boîtes, ...**



**Emballages acier et
aluminium**

conserves, canettes, aérosols
vides, bouteilles, barquettes,
papier alu, ...



Emballages carton et papiers

petits cartons, briques
alimentaires, journaux, revues,
prospectus, ...



**ATTENTION, NE PAS LES IMBRIQUER,
BIEN LES SÉPARER LES UNS DES AUTRES :**

Pas de **papers d'hygiène** (essuies-tout, mouchoirs, lingettes),
de **masques**, d'**objets en plastique** = **Ordures Ménagères**

Pas de **matériaux** de calage en **polystyrène** = **Déchèterie**

GUNDOLSHEIM
OSENBACH
WESTHALTEN

Mercredi*, chaque semaine impaire

BIODÉCHETS



Restes alimentaires (viande,
poisson, pain), épluchures,
fruits, légumes, fleurs
fanées, coquilles d'œufs,
os, coquillages, croûtes de
fromages, marc de café,
cendres froides, sciures
propres, sachets de thé,
petites quantités de cartons
ou d'essuie-tout sans encre.



ATTENTION :

Ce bac n'est **pas** destiné
à recevoir les déchets
végétaux du jardin.

Ceux-ci doivent être
déposés en déchetterie
ou mieux, **valorisés dans
votre jardin** (compost,
paillage, mulching, ...).

GUNDOLSHEIM
OSENBACH
WESTHALTEN

Jeudi*, chaque semaine

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Objets en plastique (rasoirs jetables, brosses à dent,
jouets, ...) déchets d'hygiène (couches, pansements,
essuies-tout, mouchoirs, masques, ...) **toutes litières**
(minérales et végétales) et déjections animales, adhésifs
et papiers peints, chewing-gums, ...

GUNDOLSHEIM
OSENBACH
WESTHALTEN

Mardi*, chaque semaine

*Sortir les bacs la **veille au soir après 18h**

Les contenants des collectes en porte à porte

EMBALLAGES ET PAPIERS



Habitat individuel :

Ces déchets sont déposés dans les sacs jaunes de 50L mis gracieusement à disposition des usagers. Les sacs sont à récupérer à la Communauté de communes ou en Mairie.



Habitat collectif :

Ces déchets sont à jeter de préférence en sac jaune, voire en vrac, dans le bac dédié (couvercle jaune, sinon clairement identifié «Recyclables»). Ces bacs sont à fournir par la copropriété.

BIODÉCHETS



Des sacs biodéchets (biodégradables de 12 L) sont mis gracieusement à disposition des usagers. Ils sont à récupérer à la Communauté de communes ou en Mairie.

Les sacs de biodéchets peuvent être mis dans un petit récipient de votre choix pour les transporter proprement jusqu'au bac de collecte.



Une fois utilisés, les sacs biodéchets sont déposés fermés dans le bac de collecte brun. Ce bac à roulettes est fourni par la Communauté de communes au **premier équipement**.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Les OMR sont à jeter dans des sacs poubelles adaptés (disponibles dans le commerce).



Une fois en sac, ces déchets sont à déposer dans votre poubelle dédiée habituelle.

Si le logement n'est pas équipé, le propriétaire se chargera de fournir un bac normalisé au couvercle de couleur bordeaux ou rouge.

Que deviennent nos déchets ?

EMBALLAGES ET PAPIERS

11 bouteilles d'eau de 1,5 L triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 gilet polaire



3 boîtes carton de céréales triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 boîte à chaussures



134 canettes aluminium triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 vélo de course



4 briques de lait de 1 L triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 rouleau de papier WC



8 boîtes de conserve de 0,94 cl triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 boule de pétanque



345 flacons plastique triés...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 bac poubelle de 120L



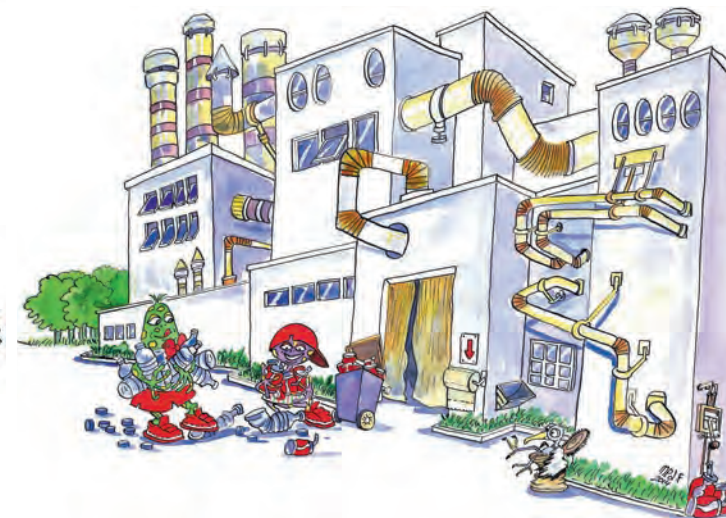
BIODÉCHETS



Les biodéchets collectés sont transportés puis traités au centre de compostage d'Aspach-le-Haut. Vos biodéchets sont ainsi valorisés en compost. Achat de compost possible en sacs ou en vrac sur le site de compostage.

Le «réacteur» permet d'accélérer le compostage en 3 semaines seulement ! Le compost ainsi obtenu est aux Normes Qualités Européenne et permet de remplacer les engrais dans votre jardin ou vos plantations.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Les OMR sont acheminées vers l'usine d'incinération de Colmar qui assure une valorisation d'énergie.

La vapeur produite est injectée dans le réseau de chauffage urbain de la ville. Autant de ressources fossiles préservées!

Les « déchets » verts du jardin

⚠ Rappel !

Les **déchets verts** ne sont **pas collectés avec les biodéchets**.

Ils doivent être apportés à la **déchèterie**.

1. En mélange avec les autres biodéchets, ils perturbent le processus de compostage.
2. Un coût de traitement 2,85 x plus élevé.



DECHETS VERTS SEULS

€ 28€ la tonne



BIO DECHETS

€ 80€ la tonne

D'autant plus qu'aujourd'hui, nous avons à faire face à des augmentations qui ne sont pas du ressort de notre Communauté de communes : énergies, transport et revalorisation des bases d'impositions.

Mieux respecter les consignes de tri, c'est la garantie de préserver notre service de collecte de proximité, en place depuis de nombreuses années, quand bien d'autres sont passés en apport volontaire.

Une véritable ressource pour votre jardin

Et si vous gardiez vos feuilles, branchages et autres tontes ? Ils sont valorisables dans votre jardin !

Les techniques : le paillage, le compostage, le mulching.

Résultat : un sol nourri, vivant, protégé des frimas de l'hiver, un taux d'humidité maintenu.

Ainsi, moins d'apport de produits type engrais, un nombre de trajets à la déchèterie réduit, et un jardin diversifié, autosuffisant et robuste !



La collecte des verres

Je trie dans les conteneurs à verre habituels :

Bouteilles, flacons de parfum, pots, bocaux vides en verre sans les bouchons ni couvercles. Le verre trié est recyclable à l'infini !



Scannez ici pour plus d'informations sur les **bornes à verre**



Le reste va à la déchèterie :

Les verres et la vaisselle de table, les ampoules à filament cassées ou non, les miroirs, les vitres ne fondent pas aux températures du procédé de recyclage des emballages en verre.

Ils vont dans la benne à déchets ultimes (encombrants).

La vaisselle en faïence, grès, porcelaine, ... va, elle, dans la benne à gravats.



Une benne de 30 m³ dédiée aux verres recyclables est également à disposition. Pensez-y pour vos volumes importants.



La déchèterie



✓ Les déchets acceptés :

Bouteilles/bidons plastique, capsules aluminium pour café (type Nespresso), cartons, végétaux, plâtre, bois, mobilier préalablement démonté, plastiques rigides, films et plastiques souples, polystyrène, métaux, petits gravats **issus des ménages**, verre, huile moteur, sols/dalles PVC, huisseries, équipements électriques et électroniques ménagers, lampes et néons, peintures et autres produits chimiques, radiographies, piles et batteries, huile végétale, aérosols, déchets textiles, couettes, oreillers.

✗ Les déchets refusés :

Ordures ménagères, déchets dangereux ne provenant pas des ménages, déchets contenant de l'amiante, produits explosifs, radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs non dégazés, déchets à risque infectieux (seringues, pansements), bois de catégorie «C» (avec traitement spécifique- ex : traverses de chemins de fer, ...), déchets d'abattoirs ou cadavres d'animaux, carcasses de véhicules ou d'engins contenant des fluides, pneus, déchets électriques et électroniques de catégorie professionnelle (congélateurs pro, photocopieurs pro, ...), gravats non ménagers ou de gros chantiers (> 0,5m³).

La Communauté de communes se réserve le droit de refuser les déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par ses prestataires.



Horaires d'ouverture des déchèteries :

Déchèterie située à Pfaffenheim : ouverte aux habitants de la Communauté de communes «Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux».

En hiver : (mi-octobre à mi-avril voir calendrier)

Du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 16h45.

Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45.

En été : (mi-avril à mi-octobre voir calendrier)

Du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45.

Point d'apport déchets à Osenbach :

réservé aux habitants d'Osenbach, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30.

Particuliers : accès gratuit jusqu'à environ 1 m3/apport.

Professionnels : acceptés à hauteur de 0,5m3/apport. Au-delà de cette quantité, tickets payants à 10 €/m3 à se procurer à la Communauté de communes.



Le badge d'accès nominatif pour chaque foyer est à retirer à la Communauté de commune. Merci de vous présenter avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une caution de 5 € (chèque ou espèce) (*).

En cas de restitution du badge, un RIB permettra de récupérer sa caution de 5 euros.

POUR INFO :

- Les fournisseurs de matériel agricole proposent des filières de récupération de leurs produits en fin de vie.
- Entreprise de récupération pour déchets non ménagers comme l'amiante : **ALSADIS, Cernay - 03 89 75 42 36**
- Déchèterie professionnelle : **SUEZ, Colmar - 03 89 21 02 46**

Sinon annuaire des entreprises de récupération des déchets :



https://fr.kompass.com/a/collecte-et-recyclage-des-dechets-autres/72530/d/haut-rhin/fr_42_68/

(*) Mentions légales : conformément à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978, les usagers de la déchetterie intercommunale sont informés de l'existence d'un fichier nominatif. Le droit d'accès et de rectification des informations personnelles peut s'exercer auprès de la Communauté de communes.



Plâtre

Benne n° 2



Huisseries

Racks n° 15



Sol PVC

Benne n° **13**

***18 DMS**

(Déchets Ménagers Spéciaux ou dangereux des Ménages) Huiles végétales, piles, batteries, peintures, solvants, déchets chimiques, radiographies, aérosols, ...

Consignes

Pour votre confort et votre sécurité, nous vous prions de :

- préparer le tri de vos déchets à l'avance pour faciliter le déchargement de votre véhicule, selon l'ordre des bennes,
- libérer, dès que possible, la place pour faciliter la circulation à tous,
- respecter les consignes de sécurité et les recommandations du gardien,
- ne pas circuler en sens opposé (bouclage à cet effet) et ne pas emprunter les voies réservées aux poids lourds.
- ne pas stationner devant le portail lorsque vous attendez votre tour pour rentrer dans la déchetterie. Restez sur la route d'accès, attendez que l'agent vous permette de rentrer

Merci de ne pas pénétrer sur le site avec des véhicules trop volumineux (gros tracteurs, remorques > 1,5 m de longueur de plancher, véhicules > 3,5t, ...).

**Vendredi après-midi et samedi, accès réservé
aux PARTICULIERS.**

Les professionnels DOIVENT utiliser la déchèterie aux autres créneaux.



RAPPEL :

la déchèterie ferme son portail d'accès 15 minutes avant les heures de fermeture du site, le temps de permettre aux derniers usagers de quitter les lieux en toute sécurité et au personnel de nettoyer les installations pour votre confort.



Plastiques rigides, Calages/ Emballages en polystyrène, Films plastiques regroupés en sacs

Benne n° 1



Mobilier (à démonter avant de le déposer)

Couettes et oreillers

Benne n° 4



Communauté de communes

9, aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 03 89 78 51 44 - accueil@cc-paysderouffach.fr

<http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/>

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h - Jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h - Vendredi : 9h - 12h

